



## CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers actionnaires, chers coopérateurs(trices),

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui sera, compte-tenu de la crise sanitaire, entièrement dématérialisée.

Cette AGO aura lieu **le Mardi 22 juin 2021 à 18h30.**

### Modalités de l'AG et de vote

Nous utiliserons la plateforme Zoom. Dans les prochains jours, vous recevrez une invitation par courriel avec le lien pour vous connecter à l'AGO.

Vous pourrez voter par voie électronique dès le lundi 21 juin et jusqu'au mercredi 23 juin à 18h00. Un lien de vote personnalisé vous sera adressé le lundi 21 juin au matin par mail. En cas d'empêchement pour assister à cette AGO, il vous sera possible également de voter par correspondance ou par procuration en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

Tout actionnaire empêché peut se faire représenter par un autre actionnaire ou bien par son conjoint, un ascendant ou descendant connu de la Coopérative (article 18a des statuts) ou de voter par correspondance. Les indications de vote ne seront prises en compte que si le formulaire dûment complété parvient au siège de POP LA COP au moins deux jours avant la réunion de l'assemblée.

### Ordre du jour

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est le suivant

- Validation du secrétaire de séance
- Validation de deux scrutateurs
- Rapport moral et sur l'évolution du projet coopératif
- Rapport de gestion du président sur l'exercice clos le 31.12.2020
- Examen et approbation des comptes au 31.12.2020
- Quitus au président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Autres Résolutions
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

### Documents préparatoires

Comme annoncé dans notre mail du 11 mai, nous avons mis à votre disposition dans un espace dédié, accessible en [cliquant sur ce lien](#) [1], les documents préparatoires à l'Assemblée Générale ordinaire (AGO) du 22 juin 2021 de POP la Coop, à savoir :

- La convocation à l'AGO,
- Les comptes 2020,
- Le rapport moral,
- Le rapport de gestion,



- Le projet de résolutions,
- Le formulaire de vote par procuration ou par correspondance,
- Les questions posées par certains coopérateurs et les réponses apportées.

### Réponses apportées aux demandes et questions posées

Vous constaterez que certaines demandes n'ont pas fait l'objet d'une résolution, soit qu'elles paraissaient relever davantage de la Constitution et/ou du Manuel du coopérateur (qui seront soumis, une fois finalisés, à un vote en AG), soit que leur formulation ne permettait pas de les traduire en résolution concrète, soit encore parce qu'elles étaient en contradiction avec le modèle holacratique de POP la Coop.

### Vote de confiance

Ce qui nous est apparu comme une remise en cause par certains du mode d'organisation actuel de POP la Coop avec des Cercles autonomes, une Coordination et un président nous a d'ailleurs conduits à vous demander de confirmer votre attachement à ce mode d'organisation et votre confiance en l'équipe qui l'incarne.

Nous vous rappelons que les membres de la Coordination sont les coordinateurs de Cercles (un à deux par Cercle) ; lesquels coordinateurs sont élus par les membres des Cercles (pas forcément beaucoup de candidats car c'est du temps supplémentaire...). La Constitution en cours d'élaboration prévoit que le « mandat » d'un membre de la Coordination est d'un an (deux ans pour le président de POP la Coop), éventuellement renouvelable en l'absence de candidats.

Si cette confiance n'est pas votée, les membres actuels de la Coordination, ainsi que le président, cesseront immédiatement d'exercer leurs fonctions, charge à une nouvelle équipe d'élire un nouveau président et de proposer un autre modèle.

### Questions sur les Comptes

Afin de fluidifier l'Assemblée générale, des questions pourront être posées d'ici le 22 juin sur les comptes 2020 et le rapport moral par mail à l'adresse suivante [agpopcoop2021@poplacoop.fr](mailto:agpopcoop2021@poplacoop.fr). Nous nous efforcerons d'y répondre le plus rapidement possible.

En espérant que vous serez nombreux le 22 juin, malgré la forme exceptionnelle et fort peu conviviale de cette Assemblée générale.

Bien coopérativement,

Benjamin Le Seviller

[1] <https://www.poplacoop.fr/assemblee-generale-de-pop-la-coop-2021>